REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

69ème SESSION ORDINAIRE DEL 'ASSEMBLEE

GENERALE DES NATIONS UNIES

INTERVENTION DE MONSIEUR

JOHNMUAMBA
Conseiller Juridique
Du Ministre

Ministère des Affaires Etrangères, Coopération Internationale et Francophonie

Devant la Sixième Commission

Point 83 de l'ordre du jour intitulé :

« ETAT DE DROIT AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL»

New York, le 09 Octobre 2014
(A Vérifier à l'Audition)

MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO AUPRES DES NATIONS UNIES 866 UNITED NATIONS PLAZA, SUITE 511, NEW YORK, NY 10017 Tel: 212-319-8061, Fax: 212-319-8232 ,

1

'

Par ailleurs, dans le souci de garantir davantage les droits politiques des Citoyens et le plein exercice des libertés publiques,
une Loi organique portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle a été promulguée et, des Membres devant

en bonne et due forme qui s'est tenu dernièrement à Minova à l'Est
de la RDC, et dans lequel des Officiers supérieurs de nos Forces
Armées ont été poursuivis, jugés et condamnés pour viol.

En évoquant ce cas, ma délégation n'a nullement la prétention de se
donner un satisfecit en la matière, encore moins de donner de

leçons, , (